

**COMITÉ RÉGIONAL DE L'AFRIQUE**

**ORIGINAL : ANGLAIS**

Soixante-treizième session

Gaborone, République du Botswana, 28 août-1<sup>er</sup> septembre 2023

**DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA RÉGION AFRICAINE DEVANT  
SIÉGER AU PROGRAMME SPÉCIAL DE RECHERCHE, DE DÉVELOPPEMENT ET  
DE FORMATION À LA RECHERCHE EN REPRODUCTION HUMAINE (HRP),  
MEMBRE DE CATÉGORIE 2 DU COMITÉ D'ORIENTATION ET DE  
COORDINATION (PCC)**

Le mandat du Rwanda et de Sao Tomé-et-Principe au sein du Programme spécial de recherche, de développement et de formation à la recherche en reproduction humaine, en qualité de Membres de catégorie 2 du Comité d'orientation et de coordination, expire le 31 décembre 2023. Sur la base de l'ordre alphabétique anglais, il est proposé que le Rwanda et Sao Tomé-et-Principe soient remplacés par la Sierra Leone et l'Afrique du Sud pour une période de trois ans, avec effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, jusqu'au 31 décembre 2026. La Sierra Leone et l'Afrique du Sud se joindront ainsi au Sénégal et aux Seychelles en qualité de membres du Comité d'orientation et de coordination.